



DL EXPERTISES

8 Avenue de Toulouse
31410 Saint-Sulpice sur Lèze
SIRET N° 500 964 481 00013 – APE 7120 B
Tél : 05.61.97.32.18 / 06.66.90.43.65
E-Mail : dl.expertises@laposte.net

Rapport n° :
P/0418.29/R
Date : 30/07/2019
Page : 1/21

CONSTAT DES RISQUES D'EXPOSITION AU PLOMB (CREP) N°P/0418.29/R

Décret 2006-474 du 25 avril 2006 – arrêté du 19 août 2011 relatif au constat de risque d'exposition au plomb.

L'auteur du constat précise si l'identification des revêtements contenant du plomb dans les immeubles d'habitation construits avant le 1^{er} janvier 1949 est réalisée :

- dans le cas de la vente d'un bien en application de l'article L. 1334-6 du code de la santé publique. Dans ce cas, le CREP porte uniquement sur les revêtements privatifs d'un logement, y compris les revêtements extérieurs au logement (volet, portail, grille, balcon, etc...);
- dans le cas de la mise en location de parties privatives en application de l'article L. 1334-7 du code de la santé publique. Dans ce cas, le CREP porte uniquement sur les revêtements privatifs d'un logement, y compris les revêtements extérieurs au logement (volet, portail, grille, balcon, etc...);
- dans le cas de travaux de nature à provoquer une altération substantielle des revêtements ou hors contexte de travaux, pour les parties communes en application de l'article L. 1334-8 du code de la santé publique. Dans ce cas, le CREP porte uniquement sur les revêtements des parties communes (sans omettre, par exemple, la partie extérieure de la porte palière, etc...).

La recherche de canalisations en plomb ne fait pas partie du champ d'application du CREP. Lorsque le constat porte sur des parties privatives, et lorsque le bien est affecté en partie à des usages autres que l'habitation, le CREP ne porte que sur les parties affectées à l'habitation. Dans les locaux annexes de l'habitation, le CREP porte sur ceux qui sont destinés à un usage courant, tels que la buanderie.

N° de dossier : **2018-ARIES 1G** Date de visite : 05/04/2018
Date du rapport : 30/07/2019 Renouvellement

Propriétaire	Commanditaire
Mr ARIES Jean-Claude 6 Quartier des Micous 31350 SAMAN Lieu d'intervention : 14 Route du Pic du Midi (Logement gauche) 31350 CHARLAS	Mr ARIES Jean-Claude (Propriétaire) 6 Quartier des Micous 31350 SAMAN

Concerne	Nature de la mission	
<input checked="" type="checkbox"/> Parties privatives	<input checked="" type="checkbox"/> Avant vente	Présence d'enfant mineur de - de 6 ans : Non Occupation du logement : Vide
<input type="checkbox"/> Parties communes	<input type="checkbox"/> Avant location	
	<input type="checkbox"/> Avant travaux	

Matériel utilisé

Appareil à fluorescence X de marque	Date limite d'utilisation de la source	Nature du radionucléide	Activité à la date de chargement	N° Série	Date de chargement de la source radioactive	ASN n°	Nom de la personne compétente PCR
PROTEC		Co-57	444 MBq	2641	21/08/2015	N°T310506 de 13/06/2014	JONATHAN LEBLANC


Conclusion

Lors de la présente mission, 119 unités de diagnostics ont été contrôlées.

Le jour de l'expertise, il a été repéré au moins une unité de diagnostic contenant du plomb au dessus du seuil réglementaire (voir tableau de mesure ci-joint). Présence de revêtements dégradés contenant du plomb (classe 3) en application de l'article L.1334-9 du code de la santé publique, le propriétaire du bien, objet de ce constat doit effectuer les travaux appropriés pour supprimer l'exposition au plomb tout en garantissant la sécurité des occupants. Il doit également transmettre une copie complète du constat, annexes comprises, aux occupants de l'immeuble ou de la partie d'immeuble concernée et à toute personne amenée à effectuer des travaux dans cet immeuble ou la partie d'immeuble concernée.

	TOTAL	NON MESUREES	CLASSE 0	CLASSE 1	CLASSE 2	CLASSE 3
Nombre d'unités de diagnostic / Pourcentage associé	119/100%	107 / 89.9%	8 / 6.7%	0 / 0.0%	0 / 0.0%	4 / 3.4%

Désignation du diagnostiqueur

Nom - Prénom : Jonathan LEBLANC N° certificat : C1520 Valable jusqu'au 09/10/2022 Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par : QUALIXPERT 17 Rue Borrel 81100 CASTRES	Assurance : ALLIANZ N° : 55258217 Date de validité 31/10/2019 Adresse : 16 Avenue de la République CP - Ville : 09210 LEZAT SUR LEZE	Signature de l'auteur du constat Jonathan LEBLANC 
---	---	---

La valeur de notre certificat n'est effective et notre responsabilité engagée qu'après le règlement de la facture s'y rapportant



RCP N° 55258217 – ALLIANZ – 16 Avenue de la République – 09210 LEZAT SUR LEZE

Amiante, Métrage (Loi Carrez), Etat parasitaire, Gaz, DPE, Electricité, Plomb, Prêt à taux zéro,
Etat des risques naturels miniers et technologiques

Numéro de dossier : 2018-ARIES 1G - Page 1 sur 21

M. Jonathan LEBLANC
Certificat N° C1520
Amiante Plomb Termite
Electricité DPE Gaz



Sommaire

1. Synthèse des résultats	3
a. Classement des unités de diagnostic (cf tableau page 1)	3
b. Situations de risque de saturnisme infantile	3
c. Facteurs de dégradation du bâti	3
2. Mission	3
a. Objectif de la prestation	3
b. Références réglementaires	4
3. Description du ou des bâtiments	4
4. Le laboratoire d'analyse éventuel	5
5. Tableau récapitulatif des relevés	6
6. Commentaires sur les informations indiquées	15
a. Classement des unités de diagnostic	15
b. Description de l'état de conservation des revêtements contenant du plomb	15
c. Définition des facteurs de dégradation du bâti	15
7. Signatures et informations diverses	16
8. Schémas	17
9. Notice d'information	19
10. Certificat de compétence	20
11. Attestation d'assurance	21



1. Synthèse des résultats

Le jour de l'expertise, il a été repéré au moins une unité de diagnostic contenant du plomb au dessus du seuil réglementaire (voir tableau de mesure ci-joint). Présence de revêtements dégradés contenant du plomb (classe 3) en application de l'article L.1334-9 du code de la santé publique, le propriétaire du bien, objet de ce constat doit effectuer les travaux appropriés pour supprimer l'exposition au plomb tout en garantissant la sécurité des occupants. Il doit également transmettre une copie complète du constat, annexes comprises, aux occupants de l'immeuble ou de la partie d'immeuble concernée et à toute personne amenée à effectuer des travaux dans cet immeuble ou la partie d'immeuble concernée.

a. Classement des unités de diagnostic (cf tableau page 1)

	TOTAL	NON MESUREES	CLASSE 0	CLASSE 1	CLASSE 2	CLASSE 3
Nombre d'unités de diagnostic / Pourcentage associé	119/100%	107 / 89.9%	8 / 6.7%	0 / 0.0%	0 / 0.0%	4 / 3.4%

b. Situations de risque de saturnisme infantile

Au moins un local parmi les locaux objets du constat présente au moins 50% d'unités de diagnostic de classe 3	Non
L'ensemble des locaux objets du présent constat présente au moins 20 % d'unités de diagnostic de classe 3	Non

c. Facteurs de dégradation du bâti

Plancher ou plafond menaçant de s'effondrer ou en tout ou partie effondré	Non
Traces importantes de coulure ou de ruissellement d'eau sur plusieurs unités de diagnostic d'un même local	Non
Plusieurs unités de diagnostic d'un même local recouvertes de moisissures ou de tâches d'humidité.	Non

2. Mission

a. Objectif de la prestation

La prestation a pour objectif de réaliser le constat de risque d'exposition au plomb dont le propriétaire doit disposer lors de la vente du bien concerné.

Elle consiste à mesurer la concentration en plomb de tous les revêtements du bien concerné, afin d'identifier ceux contenant du plomb, qu'ils soient dégradés ou non, à décrire leur état de conservation et à repérer, le cas échéant, les facteurs de dégradation du bâti permettant d'identifier les situations d'insalubrité.

Lorsque le bien immobilier concerné est affecté en partie à des usages autres que l'habitation, le constat de risque d'exposition au plomb ne porte que sur les parties affectées à l'habitation. Pour les locaux annexes de l'habitation, seuls ceux qui sont destinés à un usage courant seront examinés.

Nota : Le présent rapport constitue une aide à l'évaluation du risque d'intoxication par le plomb des salariés. Ce dernier reprend la même méthodologie que le CREP (constat des risques d'exposition au plomb). Néanmoins, l'opérateur de repérage aura l'opportunité de repérer les zones homogènes et les matériaux bruts ne seront pas pris en compte dans le comptage des UD (Unités de diagnostic).

RCP N° 55258217 – ALLIANZ – 16 Avenue de la République – 09210 LEZAT SUR LEZE

Amiante, Métrage (Loi Carrez), Etat parasitaire, Gaz, DPE, Electricité, Plomb, Prêt à taux zéro,

Etat des risques naturels miniers et technologiques

Numéro de dossier : 2018-ARIES 1G - Page 3 sur 21



DL EXPERTISES

8 Avenue de Toulouse
31410 Saint-Sulpice sur Lèze
SIRET N° 500 964 481 00013 – APE 7120 B
Tél : 05.61.97.32.18 / 06.66.90.43.65
E-Mail : dl.expertises@laposte.net

Rapport n° :
P/0418.29/R
Date : 30/07/2019
Page : 4/21

b. Références réglementaires

- Loi n° 2004-1343 du 9 décembre 2004,
- Décret n° 99-483 du 9 juin 1999 relatif aux mesures d'urgence contre le saturnisme prévues aux articles L.32-1 à L.32-4 du Code de la Santé Publique
- Décret n° 2006-1114 du 5 septembre 2006 (Article R 1334-11 du Code de la Santé Publique),
- Décret n°2010-1200 du 11 octobre 2010 pris pour l'application de l'article L 271-6 du code de la Construction et de l'Habitation,
- Articles L 1334-1 à L 1334- 12 du Code de la Santé Publique,
- Arrêté du 12 mai 2009 relatif au contrôle des travaux en présence de plomb, réalisés en application de l'article L. 1334-2 du code de la santé publique,
- Arrêté du 19 août 2011 relatif au constat de risque d'exposition au plomb et au diagnostic du risque d'intoxication par le plomb des peintures,
- Arrêté du 7 décembre 2011 modifiant l'arrêté du 21 novembre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs des constats de risque d'exposition au plomb ou agréées pour réaliser des diagnostics plomb dans les immeubles d'habitation et les critères d'accréditation des organismes de certification,
- Ordonnance n° 2005-655 du 8 juin 2005 (Article L 1334-13 du Code de la Santé Publique),
- Norme NF X46-030 : Diagnostic plomb – Protocole de réalisation du constat de risque d'exposition au plomb.

3. Description du ou des bâtiments

DESCRIPTION DU SITE	
Maison comprenant 2 logements	
PROPRIETAIRE DU OU DES BATIMENTS	
Nom ou raison sociale	: Mr ARIES Jean-Claude
Adresse	: 6 Quartier des Micous
Code Postal	: 31350
Ville	: SAMAN
PERIMETRE DE LA PRESTATION	
Dans le cadre de cette mission, l'intervenant a examiné uniquement les bâtiments auxquels il a pu accéder dans les conditions normales de sécurité.	
Département	: HAUTE GARONNE
Commune	: CHARLAS
Adresse	: 14 Route du Pic du Midi
Code postal	: 31350
Information complémentaire	: Habitation (maisons individuelles)
Référence cadastrale	: Section B N°729
Lots de copropriété	: NC
LOCAUX VISITES	
Entrée	
WC 1	
Salon	
Cuisine	
Cellier	
Palier	
Chambre 1	
Chambre 2	
Salle de bain	



M. Jonathan LEBLANC
Certificat N° C1520
Amiante Plomb Termite
Electricité DPE Gaz

RCP N° 55258217 – ALLIANZ – 16 Avenue de la République – 09210 LEZAT SUR LEZE
Amiante, Métrage (Loi Carrez), Etat parasitaire, Gaz, DPE, Electricité, Plomb, Prêt à taux zéro,
Etat des risques naturels miniers et technologiques

Numéro de dossier : 2018-ARIES 1G - Page 4 sur 21



Chambre 3
WC 2
Extérieur

Personne accompagnant l'opérateur lors de la visite
Mr ARIES (Propriétaire)

Locaux et ouvrages non visités, justifications
Aucune

Commentaires
Aucun

4. Le laboratoire d'analyse éventuel

Laboratoire
PROTEC
Mme CEBAREC Augusta
01 69 32 01 00



5. Tableau récapitulatif des relevés

Pièces	Zone	Unité de diagnostic ou élément	Substrat	Revêtement apparent	Etat de conservation	Mesure 1 (mg/cm²)	Mesure 2 (mg/cm²)	Mesure 3 (mg/cm²)	Nature de la dégradation	Classement	Facteurs* de dégradation du bâti	Obs.
Etalonnage						1.0						
- Entrée -												
Entrée	Plafond	Plafond	Plaques de plâtre	Enduit		NM				-		Doublé
Entrée	A	Mur	Plaques de plâtre	Enduit		NM				-		Doublé
Entrée	B	Mur	Plaques de plâtre	Enduit		NM				-		Doublé
Entrée	C	Mur	Plaques de plâtre	Enduit		NM				-		Doublé
Entrée	D	Mur	Plaques de plâtre	Enduit		NM				-		Doublé
Entrée	ABCD	Plinthes	Carrelage			NM				-		Non concerné
Entrée	A	Porte (intérieur)	Bois	Lasure		NM				-		Récent
Entrée	A	Porte (extérieur)	Bois	Lasure		NM				-		Récent
Entrée	B	Porte	Bois	Peinture		5.3			D	3		
Entrée	C	Porte	Bois	Peinture		NM				-		Récent
Nombre total d'unités de diagnostic						10			Nombre d'unités de classe 3	1	% de classe 3	10.0%
- WC 1 -												
WC 1	Plafond	Plafond	Plaques de plâtre	Enduit		NM				-		Doublé
WC 1	A	Mur	Plaques de plâtre	Enduit		NM				-		Doublé
WC 1	B	Mur	Plaques de plâtre	Enduit		NM				-		Doublé
WC 1	C	Mur	Plaques de plâtre	Enduit		NM				-		Doublé



DL EXPERTISES

8 Avenue de Toulouse
31410 Saint-Sulpice sur Lèze
SIRET N° 500 964 481 00013 – APE 7120 B
Tél : 05.61.97.32.18 / 06.66.90.43.65
E-Mail : dl.expertises@laposte.net

Rapport n° :
P/0418.29/R
Date : 30/07/2019
Page : 7/21

Pièces	Zone	Unité de diagnostic ou élément	Substrat	Revêtement apparent	Etat de conservation	Mesure 1 (mg/cm²)	Mesure 2 (mg/cm²)	Mesure 3 (mg/cm²)	Nature de la dégradation	Classement	Facteurs* de dégradation du bâti	Obs.
WC 1	D	Mur	Plaques de plâtre	Enduit		NM				-		Doublé
WC 1	ABCD	Plinthes	Carrelage			NM				-		Non concerné
WC 1	A	Porte	Bois	Peinture		NM				-		Récent
Nombre total d'unités de diagnostic						7			Nombre d'unités de classe 3	0	% de classe 3	0.0%
- Salon -												
Salon	Plafond	Plafond	Plaques de plâtre	Enduit		NM				-		Doublé
Salon	A	Mur	Plaques de plâtre	Enduit		NM				-		Doublé
Salon	B	Mur	Plaques de plâtre	Enduit		NM				-		Doublé
Salon	C	Mur	Plaques de plâtre	Enduit		NM				-		Doublé
Salon	D	Mur	Plaques de plâtre	Enduit		NM				-		Doublé
Salon	ABCD	Plinthes	Carrelage			NM				-		Non concerné
Salon	B	Fenêtre gauche (intérieur)	Bois	Vernis		NM				-		Récent
Salon	B	Fenêtre gauche (extérieur)	Bois	Vernis		NM				-		Récent
Salon	B	Fenêtre gauche (Allège)	Plaques de plâtre	Enduit		NM				-		Doublé
Salon	B	Volet gauche	Bois	Lasure		0.2	0.1			0		
Salon	A	Porte	Bois	Peinture		3.4				3		Récent
Salon	B	Fenêtre droite (intérieur)	Bois	Vernis		NM				-		Récent

RCP N° 55258217 – ALLIANZ – 16 Avenue de la République – 09210 LEZAT SUR LEZE

Amiante, Métrage (Loi Carrez), Etat parasitaire, Gaz, DPE, Electricité, Plomb, Prêt à taux zéro,

Etat des risques naturels miniers et technologiques

Numéro de dossier : 2018-ARIES 1G - Page 7 sur 21



DL EXPERTISES

8 Avenue de Toulouse
31410 Saint-Sulpice sur Lèze
SIRET N° 500 964 481 00013 – APE 7120 B
Tél : 05.61.97.32.18 / 06.66.90.43.65
E-Mail : dl.expertises@laposte.net

Rapport n° :
P/0418.29/R
Date : 30/07/2019
Page : 8/21

Pièces	Zone	Unité de diagnostic ou élément	Substrat	Revêtement apparent	Etat de conservation	Mesure 1 (mg/cm²)	Mesure 2 (mg/cm²)	Mesure 3 (mg/cm²)	Nature de la dégradation	Classement	Facteurs* de dégradation du bâti	Obs.
Salon	B	Fenêtre droite (extérieur)	Bois	Vernis		NM				-		Récent
Salon	B	Fenêtre droite (Allège)	Plaques de plâtre	Enduit		NM				-		Double
Salon	B	Volet droite	Bois	Lasure		0.0	0.4			0		
Salon		Balustre	Bois	Vernis		NM				-		Récent
Salon		Limon	Bois	Vernis		NM				-		Récent
Salon		Marches	Bois	Vernis		NM				-		Récent
Salon		Contremarches	Bois	Vernis		NM				-		Récent
Nombre total d'unités de diagnostic						19			Nombre d'unités de classe 3	1	% de classe 3	5.3%
- Cuisine -												
Cuisine	Plafond	Plafond	Plaques de plâtre	Enduit		NM				-		Double
Cuisine	A	Mur	Plaques de plâtre	Enduit		NM				-		Double
Cuisine	B	Mur	Plaques de plâtre	Enduit		NM				-		Double
Cuisine	C	Mur	Plaques de plâtre	Enduit		NM				-		Double
Cuisine	D	Mur	Plaques de plâtre	Enduit		NM				-		Double
Cuisine	ABCD	Plinthes	Carrelage			NM				-		Non concerné
Cuisine	B	Fenêtre (intérieur)	Bois	Vernis		NM				-		Récent
Cuisine	B	Fenêtre (extérieur)	Bois	Vernis		NM				-		Récent
Cuisine	B	Fenêtre (Allège)	Plaques de plâtre	Enduit		NM				-		Récent

RCP N° 55258217 – ALLIANZ – 16 Avenue de la République – 09210 LEZAT SUR LEZE
Amiante, Métrage (Loi Carrez), Etat parasite, Gaz, DPE, Electricité, Plomb, Prêt à taux zéro,
Etat des risques naturels miniers et technologiques

Numéro de dossier : 2018-ARIES 1G - Page 8 sur 21



DL EXPERTISES

8 Avenue de Toulouse
31410 Saint-Sulpice sur Lèze
SIRET N° 500 964 481 00013 – APE 7120 B
Tél : 05.61.97.32.18 / 06.66.90.43.65
E-Mail : dl.expertises@laposte.net

Rapport n° :
P/0418.29/R
Date : 30/07/2019
Page : 9/21

Pièces	Zone	Unité de diagnostic ou élément	Substrat	Revêtement apparent	Etat de conservation	Mesure 1 (mg/cm²)	Mesure 2 (mg/cm²)	Mesure 3 (mg/cm²)	Nature de la dégradation	Classement	Facteurs* de dégradation du bâti	Obs.
Cuisine	B	Volet	Bois	Lasure		0.2	0.1			0		
Cuisine	D	Porte	Bois	Peinture		NM				-		Récent
Nombre total d'unités de diagnostic						11			Nombre d'unités de classe 3	0	% de classe 3	0.0%
- Cellier -												
Cellier	Plafond	Plafond	Plaques de plâtre	Enduit		NM				-		Double
Cellier	A	Mur	Plaques de plâtre	Enduit		NM				-		Double
Cellier	B	Mur	Plaques de plâtre	Enduit		NM				-		Double
Cellier	C	Mur	Plaques de plâtre	Enduit		NM				-		Double
Cellier	D	Mur	Plaques de plâtre	Enduit		NM				-		Double
Cellier		Sous face escalier	Bois	Vernis		NM				-		Récent
Cellier	ABCD	Plinthes	Carrelage			NM				-		Non concerné
Cellier	A	Porte	Bois	Peinture		NM				-		Récent
Nombre total d'unités de diagnostic						8			Nombre d'unités de classe 3	0	% de classe 3	0.0%
- Palier -												
Palier	Plafond	Plafond	Plaques de plâtre	Enduit		NM				-		Double
Palier	A	Mur	Plaques de plâtre	Enduit		NM				-		Double
Palier	B	Mur	Plaques de plâtre	Enduit		NM				-		Double
Palier	C	Mur	Plaques de plâtre	Enduit		NM				-		Double
Palier	D	Mur	Plaques de plâtre	Enduit		NM				-		Double
Palier	ABCD	Plinthes	Bois	Lasure		NM				-		Récent

RCP N° 55258217 – ALLIANZ – 16 Avenue de la République – 09210 LEZAT SUR LEZE
Amiante, Métrage (Loi Carrez), Etat parasite, Gaz, DPE, Electricité, Plomb, Prêt à taux zéro,
Etat des risques naturels miniers et technologiques

Numéro de dossier : 2018-ARIES 1G - Page 9 sur 21



DL EXPERTISES

8 Avenue de Toulouse
31410 Saint-Sulpice sur Lèze
SIRET N° 500 964 481 00013 – APE 7120 B
Tél : 05.61.97.32.18 / 06.66.90.43.65
E-Mail : dl.expertises@laposte.net

Rapport n° :
P/0418.29/R
Date : 30/07/2019
Page : 10/21

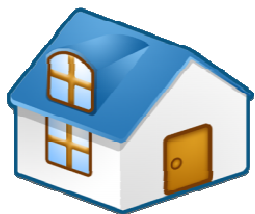
Pièces	Zone	Unité de diagnostic ou élément	Substrat	Revêtement apparent	Etat de conservation	Mesure 1 (mg/cm²)	Mesure 2 (mg/cm²)	Mesure 3 (mg/cm²)	Nature de la dégradation	Classement	Facteurs* de dégradation du bâti	Obs.
Palier	A	Porte	Bois	Peinture		7.8				3		
Palier	B	Porte	Bois	Peinture		NM				-		Récent
Palier	C	Porte gauche	Bois	Peinture		NM				-		Récent
Palier	C	Porte droite	Bois	Peinture		NM				-		Récent
Palier	D	Porte	Bois	Peinture		NM				-		Récent
Nombre total d'unités de diagnostic						11			Nombre d'unités de classe 3	1	% de classe 3	9.1%
- Chambre 1 -												
Chambre 1	Plafond	Plafond	Plaques de plâtre	Enduit		NM				-		Double
Chambre 1	A	Mur	Plaques de plâtre	Enduit		NM				-		Double
Chambre 1	B	Mur	Plaques de plâtre	Enduit		NM				-		Double
Chambre 1	C	Mur	Plaques de plâtre	Enduit		NM				-		Double
Chambre 1	D	Mur	Plaques de plâtre	Enduit		NM				-		Double
Chambre 1	ABCD	Plinthes	Bois	Vernis		NM				-		Récent
Chambre 1	D	Fenêtre (intérieur)	Bois	Vernis		NM				-		Récent
Chambre 1	D	Fenêtre (extérieur)	Bois	Vernis		NM				-		Récent
Chambre 1	D	Fenêtre (Allège)	Plaques de plâtre	Enduit		NM				-		Double
Chambre 1	D	Volet	Bois	Lasure		0.5	0.1			0		
Chambre 1	A	Porte	Bois	Peinture		8.4			D	3		
Nombre total d'unités de diagnostic						11			Nombre d'unités de classe 3	1	% de classe 3	9.1%
- Chambre 2 -												

RCP N° 55258217 – ALLIANZ – 16 Avenue de la République – 09210 LEZAT SUR LEZE

Amiante, Métrage (Loi Carrez), Etat parasite, Gaz, DPE, Electricité, Plomb, Prêt à taux zéro,

Etat des risques naturels miniers et technologiques

Numéro de dossier : 2018-ARIES 1G - Page 10 sur 21



DL EXPERTISES

8 Avenue de Toulouse
31410 Saint-Sulpice sur Lèze
SIRET N° 500 964 481 00013 – APE 7120 B
Tél : 05.61.97.32.18 / 06.66.90.43.65
E-Mail : dl.expertises@laposte.net

Rapport n° :
P/0418.29/R
Date : 30/07/2019
Page : 11/21

Pièces	Zone	Unité de diagnostic ou élément	Substrat	Revêtement apparent	Etat de conservation	Mesure 1 (mg/cm²)	Mesure 2 (mg/cm²)	Mesure 3 (mg/cm²)	Nature de la dégradation	Classement	Facteurs* de dégradation du bâti	Obs.
Chambre 2	Plafond	Plafond	Plaques de plâtre	Enduit		NM				-		Doublé
Chambre 2	A	Mur	Plaques de plâtre	Enduit		NM				-		Doublé
Chambre 2	B	Mur	Plaques de plâtre	Enduit		NM				-		Doublé
Chambre 2	C	Mur	Plaques de plâtre	Enduit		NM				-		Doublé
Chambre 2	D	Mur	Plaques de plâtre	Enduit		NM				-		Doublé
Chambre 2	ABCD	Plinthes	Bois	Vernis		NM				-		Récent
Chambre 2	C	Fenêtre gauche (intérieur)	Bois	Vernis		NM				-		Récent
Chambre 2	C	Fenêtre gauche (extérieur)	Bois	Vernis		NM				-		Récent
Chambre 2	C	Fenêtre gauche (Allège)	Plaques de plâtre	Enduit		NM				-		Doublé
Chambre 2	C	Volet gauche	Bois	Lasure		0.2	0.8			0		
Chambre 2	A	Porte	Bois	Peinture		NM				-		Récent
Chambre 2	C	Fenêtre droite (intérieur)	Bois	Vernis		NM				-		Récent
Chambre 2	C	Fenêtre droite (extérieur)	Bois	Vernis		NM				-		Récent
Chambre 2	C	Fenêtre droite (Allège)	Plaques de plâtre	Enduit		NM				-		Doublé
Chambre 2	C	Volet droite	Bois	Lasure		0.8	0.7			0		
Nombre total d'unités de diagnostic						15			Nombre d'unités de classe 3	0	% de classe 3	0.0%
- Salle de bain -												

RCP N° 55258217 – ALLIANZ – 16 Avenue de la République – 09210 LEZAT SUR LEZE
Amiante, Métrage (Loi Carrez), Etat parasite, Gaz, DPE, Electricité, Plomb, Prêt à taux zéro,
Etat des risques naturels miniers et technologiques

Numéro de dossier : 2018-ARIES 1G - Page 11 sur 21



DL EXPERTISES

8 Avenue de Toulouse
31410 Saint-Sulpice sur Lèze
SIRET N° 500 964 481 00013 – APE 7120 B
Tél : 05.61.97.32.18 / 06.66.90.43.65
E-Mail : dl.expertises@laposte.net

Rapport n° :
P/0418.29/R
Date : 30/07/2019
Page : 12/21

Pièces	Zone	Unité de diagnostic ou élément	Substrat	Revêtement apparent	Etat de conservation	Mesure 1 (mg/cm²)	Mesure 2 (mg/cm²)	Mesure 3 (mg/cm²)	Nature de la dégradation	Classement	Facteurs* de dégradation du bâti	Obs.
Salle de bain	Plafond	Plafond	Plaques de plâtre	Peinture		NM				-		Double
Salle de bain	A	Mur	Plaques de plâtre	Peinture		NM				-		Double
Salle de bain	B	Mur	Plaques de plâtre	Peinture		NM				-		Double
Salle de bain	C	Mur	Plaques de plâtre	Peinture		NM				-		Double
Salle de bain	D	Mur	Plaques de plâtre	Peinture		NM				-		Double
Salle de bain	ABCD	Plinthes	Carrelage			NM				-		Non concerné
Salle de bain	A	Porte	Bois	Peinture		NM				-		Récent
Nombre total d'unités de diagnostic						7			Nombre d'unités de classe 3	0	% de classe 3	0.0%
- Chambre 3 -												
Chambre 3	Plafond	Plafond	Plaques de plâtre	Enduit		NM				-		Double
Chambre 3	A	Mur	Plaques de plâtre	Enduit		NM				-		Double
Chambre 3	B	Mur	Plaques de plâtre	Enduit		NM				-		Double
Chambre 3	C	Mur	Plaques de plâtre	Enduit		NM				-		Double
Chambre 3	D	Mur	Plaques de plâtre	Enduit		NM				-		Double
Chambre 3	ABCD	Plinthes	Bois	Vernis		NM				-		Récent
Chambre 3	C	Fenêtre (intérieur)	Bois	Vernis		NM				-		Récent
Chambre 3	C	Fenêtre (extérieur)	Bois	Vernis		NM				-		Récent
Chambre 3	C	Fenêtre (Allège)	Plaques de plâtre	Enduit		NM				-		Double
Chambre 3	C	Volet	Bois	Lasure		NM				-		Récent
Chambre 3	A	Porte	Bois	Peinture		NM				-		Récent

RCP N° 55258217 – ALLIANZ – 16 Avenue de la République – 09210 LEZAT SUR LEZE

Amiante, Métrage (Loi Carrez), Etat parasite, Gaz, DPE, Electricité, Plomb, Prêt à taux zéro,

Etat des risques naturels miniers et technologiques

Numéro de dossier : 2018-ARIES 1G - Page 12 sur 21



DL EXPERTISES

8 Avenue de Toulouse
31410 Saint-Sulpice sur Lèze
SIRET N° 500 964 481 00013 – APE 7120 B
Tél : 05.61.97.32.18 / 06.66.90.43.65
E-Mail : dl.expertises@laposte.net

Rapport n° :
P/0418.29/R
Date : 30/07/2019
Page : 13/21

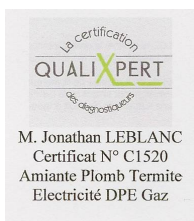
Pièces	Zone	Unité de diagnostic ou élément	Substrat	Revêtement apparent	Etat de conservation	Mesure 1 (mg/cm²)	Mesure 2 (mg/cm²)	Mesure 3 (mg/cm²)	Nature de la dégradation	Classement	Facteurs* de dégradation du bâti	Obs.
Nombre total d'unités de diagnostic						11			Nombre d'unités de classe 3	0	% de classe 3	0.0%
- WC 2 -												
WC 2	Plafond	Plafond	Plaques de plâtre	Enduit		NM				-		Doublé
WC 2	A	Mur	Plaques de plâtre	Enduit		NM				-		Doublé
WC 2	B	Mur	Plaques de plâtre	Enduit		NM				-		Doublé
WC 2	C	Mur	Plaques de plâtre	Enduit		NM				-		Doublé
WC 2	D	Mur	Plaques de plâtre	Enduit		NM				-		Doublé
WC 2	ABCD	Plinthes	Carrelage			NM				-		Non concerné
WC 2	A	Porte	Bois	Peinture		NM				-		Récent
Nombre total d'unités de diagnostic						7			Nombre d'unités de classe 3	0	% de classe 3	0.0%
- Extérieur -												
Extérieur		Portail	Métal	Peinture		0.0	0.3			0		
Extérieur		Porte chaufferie	Bois	Lasure		0.3	0.4			0		
Nombre total d'unités de diagnostic						2			Nombre d'unités de classe 3	0	% de classe 3	0.0%
Etalonnage						1.0						

* Facteurs de dégradation du bâti :

- 1 : Le plancher ou le plafond menace de s'effondrer ou en tout ou partie effondré
- 2 : Des traces importantes de coulures, de ruissellement ou d'écoulement d'eau ont été repérées
- 3 : Des traces de moisissures ou de nombreuses taches d'humidité ont été repéré

RCP N° 55258217 – ALLIANZ – 16 Avenue de la République – 09210 LEZAT SUR LEZE
Amiante, Métrage (Loi Carrez), Etat parasitaire, Gaz, DPE, Electricité, Plomb, Prêt à taux zéro,
Etat des risques naturels miniers et technologiques

Numéro de dossier : 2018-ARIES 1G - Page 13 sur 21





DL EXPERTISES

8 Avenue de Toulouse
31410 Saint-Sulpice sur Lèze
SIRET N° 500 964 481 00013 – APE 7120 B
Tél : 05.61.97.32.18 / 06.66.90.43.65
E-Mail : dl.expertises@laposte.net

Rapport n° :
P/0418.29/R
Date : 30/07/2019
Page : 14/21

Tableau de classement des pièces du bâti

Pièce	UD Classe 0	UD Classe 1	UD Classe 2	UD Classe 3	Non Mesuré
Entrée	0 / 0.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%	1 / 10.0%	9 / 90.0%
WC 1	0 / 0.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%	7 / 100.0%
Salon	2 / 10.5%	0 / 0.0%	0 / 0.0%	1 / 5.3%	16 / 84.2%
Cuisine	1 / 9.1%	0 / 0.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%	10 / 90.9%
Cellier	0 / 0.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%	8 / 100.0%
Palier	0 / 0.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%	1 / 9.1%	10 / 90.9%
Chambre 1	1 / 9.1%	0 / 0.0%	0 / 0.0%	1 / 9.1%	9 / 81.8%
Chambre 2	2 / 13.3%	0 / 0.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%	13 / 86.7%
Salle de bain	0 / 0.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%	7 / 100.0%
Chambre 3	0 / 0.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%	11 / 100.0%
WC 2	0 / 0.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%	7 / 100.0%
Extérieur	2 / 100.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%

RCP N° 55258217 – ALLIANZ – 16 Avenue de la République – 09210 LEZAT SUR LEZE
Amiante, Métrage (Loi Carrez), Etat parasitaire, Gaz, DPE, Electricité, Plomb, Prêt à taux zéro,
Etat des risques naturels miniers et technologiques

Numéro de dossier : 2018-ARIES 1G - Page 14 sur 21



DL EXPERTISES

8 Avenue de Toulouse
31410 Saint-Sulpice sur Lèze
SIRET N° 500 964 481 00013 – APE 7120 B
Tél : 05.61.97.32.18 / 06.66.90.43.65
E-Mail : dl.expertises@laposte.net

Rapport n° :
P/0418.29/R
Date : 30/07/2019
Page : 15/21

6. Commentaires sur les informations indiquées

a. Classement des unités de diagnostic

Le classement de chaque unité de diagnostic recouverte d'un revêtement en fonction de la concentration en plomb et de la nature des dégradations est établi conformément au tableau suivant :

CONCENTRATION EN PLOMB	TYPE DE DEGRADATION	CLASSEMENT
< SEUILS		0
> SEUILS	Non dégradé ou non visible	1
	Etat d'usage	2
	Dégradé	3

Légende :

- 1 et 2 - Le propriétaire doit veiller à l'entretien des revêtements afin d'éviter leur dégradation future.
- 3 - Le propriétaire doit :
 - Procéder aux travaux appropriés pour supprimer le risque d'exposition au plomb, tout en garantissant la sécurité des occupants.
 - Communiquer le constat aux occupants de l'immeuble ou la partie d'immeuble concerné et à toute personne physique ou morale appelée à faire des travaux dans cet immeuble ou partie d'immeuble. Cette communication consiste à transmettre une copie complète du constat, annexes comprises.

b. Description de l'état de conservation des revêtements contenant du plomb

L'état de conservation des revêtements contenant du plomb est décrit par la nature des dégradations observées. Pour décrire l'état de conservation d'un revêtement contenant du plomb, l'auteur du constat a le choix entre les 4 catégories suivantes :

- **Non visible** : si le revêtement contenant du plomb (peinture par exemple) est manifestement situé en dessous d'un revêtement sans plomb (papier peint par exemple), la description de l'état de conservation de cette peinture peut ne pas être possible ;
- **Non dégradé**
- **Etat d'usage**, c'est à dire présence de dégradations d'usage couramment rencontrées dans un bien régulièrement entretenu (usure par friction, traces de chocs, micro fissures...) : ces dégradations ne génèrent pas spontanément des poussières ou des écailles ;
- **Dégradé**, c'est à dire présence de dégradations caractéristiques d'un défaut d'entretien ou de désordres liés au bâti, qui génèrent spontanément des poussières ou des écailles (pulvérisation, écaillage, cloquage, fissures, faïençage, traces de grattage, lézardes).

c. Définition des facteurs de dégradation du bâti

	LEGENDE
Absence de facteur de dégradation	0
Présence d'au moins 50 % d'unités de diagnostic de classe 3 dans un même local	1
Présence d'au moins 20 % d'unité de diagnostic de classe 3 dans l'ensemble des locaux	2
Présence d'au moins un plancher ou plafond menaçant de s'effondrer ou en tout ou partie effondré	3
Présence de traces importantes de coulures ou de ruissellement ou d'écoulement d'eau sur plusieurs unités de diagnostic d'un même local	4
Présence de plusieurs unités de diagnostic d'une même pièce recouvertes de moisissures ou de nombreuses tâches d'humidité	5



DL EXPERTISES

8 Avenue de Toulouse
31410 Saint-Sulpice sur Lèze
SIRET N° 500 964 481 00013 – APE 7120 B
Tél : 05.61.97.32.18 / 06.66.90.43.65
E-Mail : dl.expertises@laposte.net

Rapport n° :
P/0418.29/R
Date : 30/07/2019
Page : 16/21

7. Signatures et informations diverses

Je soussigné, Jonathan LEBLANC, déclare ce jour détenir la certification de compétence délivrée par QUALIXPERT pour la spécialité : CREP PLOMB.
Cette information est vérifiable auprès de : QUALIXPERT

Je soussigné, Jonathan LEBLANC, diagnostiqueur pour l'entreprise DL EXPERTISES dont le siège social est situé à SAINT SULPICE SUR LEZE.
Atteste sur l'honneur être en situation régulière au regard de l'article L.271.6 du code de la construction et de l'habitation. J'atteste également disposer des moyens en matériel nécessaires à l'établissement des constats et diagnostics composant le dossier. Je joins en fin de rapport mes états de compétences par la certification et mon attestation d'assurance.
Transmission du constat à l'A.R.S. : Une copie du CREP est transmise sous 5 jours à l'Agence Régionale de la Santé du département d'implantation du bien expertisé si au moins un facteur de dégradation du bâti est relevé (en application de l'article R. 1334-10 du code de la santé publique), l'auteur du présent constat informe de cette transmission le propriétaire, le syndicat des copropriétaires ou l'exploitant du local d'hébergement.

Intervenant : Jonathan LEBLANC
Fait à : SAINT SULPICE SUR LEZE
Le : 30/07/2019

Signature :



Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité, et avec l'accord écrit de son signataire.

Validité du rapport

Durée de validité : 1 an à compter de la date de visite, soit jusqu'au 29/07/2020

Conformément à l'article R 271-5 du Code de la Construction et de l'Habitation, la validité du présent rapport est limitée à moins de 1 an (sous réserve des dispositions du troisième alinéa de l'article L 271-5) par rapport à la date de promesse de vente ou à la date de l'acte authentique de vente de tout ou partie de l'immeuble bâti objet du présent rapport ; la date d'établissement du rapport étant prise en référence.

Pièces jointes :

- Néant

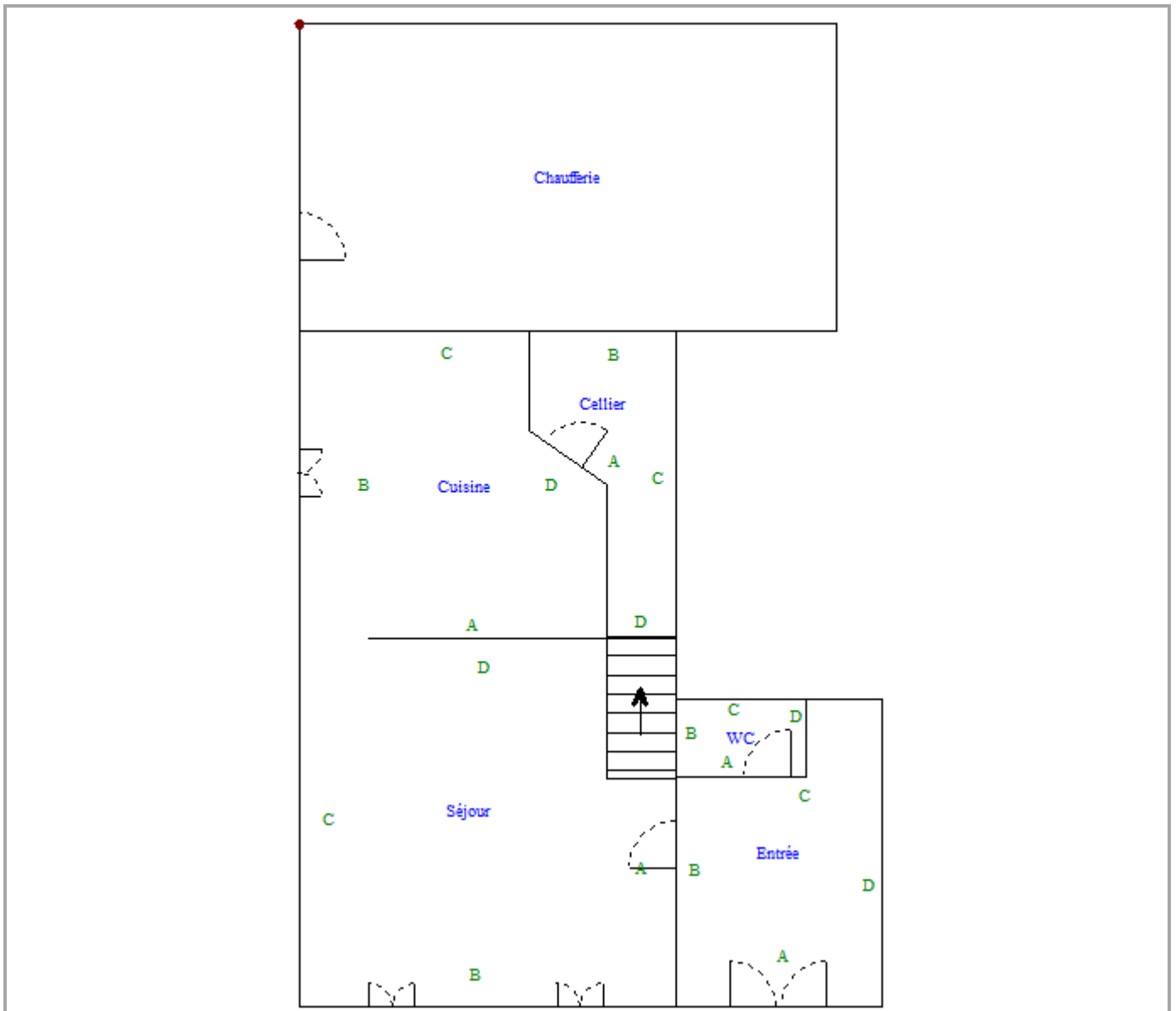
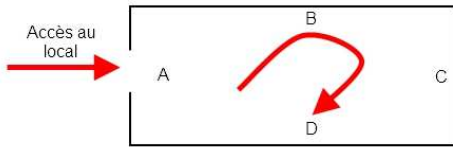


RCP N° 55258217 – ALLIANZ – 16 Avenue de la République – 09210 LEZAT SUR LEZE
Amiante, Métrage (Loi Carrez), Etat parasitaire, Gaz, DPE, Electricité, Plomb, Prêt à taux zéro,
Etat des risques naturels miniers et technologiques

Numéro de dossier : 2018-ARIES 1G - Page 16 sur 21



8. Schémas

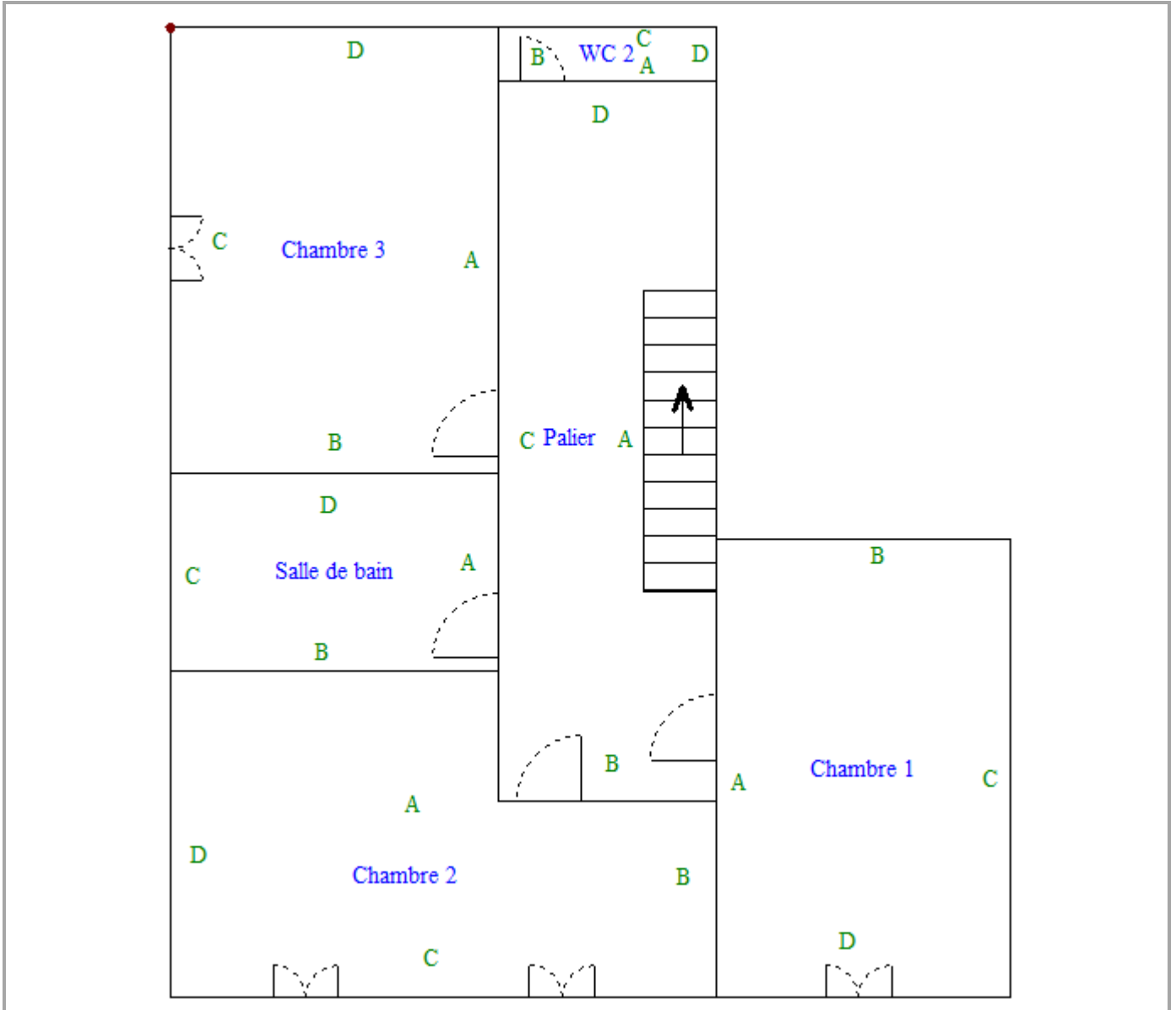




DL EXPERTISES

8 Avenue de Toulouse
31410 Saint-Sulpice sur Lèze
SIRET N° 500 964 481 00013 – APE 7120 B
Tél : 05.61.97.32.18 / 06.66.90.43.65
E-Mail : dl.expertises@laposte.net

Rapport n° :
P/0418.29/R
Date : 30/07/2019
Page : 18/21



RCP N° 55258217 – ALLIANZ – 16 Avenue de la République – 09210 LEZAT SUR LEZE
Amiante, Métrage (Loi Carrez), Etat parasitaire, Gaz, DPE, Electricité, Plomb, Prêt à taux zéro,
Etat des risques naturels miniers et technologiques

Numéro de dossier : 2018-ARIES 1G - Page 18 sur 21



DL EXPERTISES

8 Avenue de Toulouse
31410 Saint-Sulpice sur Lèze
SIRET N° 500 964 481 00013 – APE 7120 B
Tél : 05.61.97.32.18 / 06.66.90.43.65
E-Mail : dl.expertises@laposte.net

Rapport n° :
P/0418.29/R
Date : 30/07/2019
Page : 19/21

9. Notice d'information

Annexe II de l'arrêté du 19 août 2011 relatif au constat de risque d'exposition au plomb

Cette note fait partie intégrante du rapport auquel elle est jointe

Si le logement que vous vendez, achetez, ou louez comporte des revêtements contenant du plomb, sachez que le plomb est dangereux pour la santé.

Deux documents vous informent :

- Le constat de risques d'exposition au plomb vous permet de localiser précisément ces revêtements : **lisez-le attentivement !**
- La présente notice d'information résume ce que vous devez savoir pour éviter l'exposition au plomb dans ce logement.

Les effets du plomb sur la santé

L'ingestion ou l'inhalation de plomb est toxique. Elle provoque des effets réversibles (anémie, troubles digestifs) ou irréversibles (atteinte du système nerveux, baisse du quotient intellectuel, etc...). Une fois dans l'organisme, le plomb est stocké, notamment dans les os, d'où il peut être libéré dans le sang, des années ou même des dizaines d'années plus tard. **L'intoxication chronique par le plomb, appelé saturnisme, est particulièrement grave chez le jeune enfant. Les femmes en âge de procréer doivent également se protéger car, pendant la grossesse, le plomb peut traverser le placenta et contaminer le fœtus.**

Les mesures de prévention en présence de revêtements contenant du plomb

Des peintures fortement chargées en plomb (céruse) ont été couramment utilisées jusque vers 1950. Ces peintures, souvent recouvertes par d'autres revêtements depuis, peuvent être dégradées à cause de l'humidité, à la suite d'un choc, par grattage ou à l'occasion de travaux : les écailles et les poussières ainsi libérées constituent alors une source d'intoxication. Ces peintures représentent le principal risque d'exposition au plomb dans l'habitation.

Le plomb contenu dans les peintures ne présente pas de risque tant qu'elles sont en bon état ou inaccessibles. En revanche, le risque apparaît dès qu'elles s'écaillent ou se dégradent. Dans ce cas, votre enfant peut s'intoxiquer :

- S'il porte à la bouche des écailles de peinture contenant du plomb ;
- S'il se trouve dans une pièce contaminée par des poussières contenant du plomb ;
- S'il reste à proximité de travaux dégageant des poussières contenant du plomb.

Le plomb en feuille contenu dans certains papiers peints (posés parfois sur les parties humides des murs) n'est dangereux qu'en cas d'ingestion de fragments de papier. Le plomb laminé des balcons et rebords extérieurs de fenêtre n'est dangereux que si l'enfant a accès à ces surfaces, y porte la bouche ou suce ses doigts après les avoir touchés.

Pour éviter que votre enfant ne s'intoxique :

- Surveiller l'état des peintures et effectuez les menues réparations qui s'imposent sans attendre qu'elles s'aggravent ;
- Lutte contre l'humidité, qui favorise la dégradation des peintures ;
- Evitez le risque d'accumulation des poussières : ne posez pas de moquette dans les pièces où l'enfant joue, nettoyez souvent le sol, les rebords de fenêtres avec une serpillière humide ;
- Veillez à ce que votre enfant n'ait pas accès à des peintures dégradées, à des papiers peints contenant une feuille de plomb, ou à du plomb laminé (balcons, rebords extérieurs de fenêtres) ; lavez ses mains, ses jouets.

En cas de travaux portant sur des revêtements contenant du plomb, prenez des précautions :

- Si vous confiez les travaux à une entreprise, remettez-lui une copie du constat du risque d'exposition au plomb, afin qu'elle mette en œuvre les mesures de prévention adéquates ;
- Tenez les jeunes enfants éloignés du logement pendant toute la durée des travaux ; avant tout retour d'un enfant après travaux, les locaux doivent avoir été parfaitement nettoyés ;
- Si vous réalisez les travaux vous-même, prenez soin d'éviter la dissémination de poussières contaminées dans tout le logement et éventuellement le voisinage.

Si vous êtes enceinte :

- Ne réalisez jamais vous-même des travaux portant sur des revêtements contenant du plomb ;
- Eloignez-vous de tous travaux portant sur des revêtements contenant du plomb.

Si vous craignez qu'il existe un risque pour votre santé ou celle de votre enfant, parlez-en à votre médecin (généraliste, pédiatre, médecin de protection maternelle et infantile, médecin scolaire) qui prescrira, s'il le juge utile, un dosage de plomb dans le sang (plombémie). Des informations sur la prévention du saturnisme peuvent être obtenues auprès des directions départementales de l'équipement ou des directions départementales des affaires sanitaires et sociales, ou sur les sites INTERNET des ministères chargés de la santé et du logement.

RCP N° 55258217 – ALLIANZ – 16 Avenue de la République – 09210 LEZAT SUR LEZE

Amiante, Métrage (Loi Carrez), Etat parasitaire, Gaz, DPE, Electricité, Plomb, Prêt à taux zéro,

Etat des risques naturels miniers et technologiques

Numéro de dossier : 2018-ARIES 1G - Page 19 sur 21





DL EXPERTISES

8 Avenue de Toulouse
31410 Saint-Sulpice sur Lèze
SIRET N° 500 964 481 00013 – APE 7120 B
Tél : 05.61.97.32.18 / 06.66.90.43.65
E-Mail : dl.expertises@laposte.net

Rapport n° :
P/0418.29/R
Date : 30/07/2019
Page : 20/21

10. Certificat de compétence

La certification QUALIXPERT des diagnostiqueurs		Certificat N° C1520	
		Monsieur Jonathan LEBLANC	
		Certifié dans le cadre du processus de certification PR04 consultable sur www.qualixpert.com conformément à l'ordonnance 2005-655 titre III du 8 juin 2005 et au décret 2006-1114 du 05 septembre 2006.	
		dans le(s) domaine(s) suivant(s) :	
Amiante sans mention	Certificat valable Du 09/03/2015 au 08/03/2020	Arrêté du 25 juillet 2016 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de repérages, d'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante, et d'examen visuel après travaux dans les immeubles bâtis et les critères d'accréditation des organismes de certification.	
Etat des installations intérieures d'électricité	Certificat valable Du 15/04/2015 au 14/04/2020	Arrêté du 8 juillet 2008 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité et les critères d'accréditation des organismes de certification.	
Diagnostic de performance énergétique individuel	Certificat valable Du 16/06/2015 au 15/06/2020	Arrêté du 16 octobre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant le diagnostic de performance énergétique ou l'attestation de prise en compte de la réglementation thermique, et les critères d'accréditation des organismes de certification.	
Etat des installations intérieures de gaz	Certificat valable Du 10/12/2017 au 09/12/2022	Arrêté du 06 avril 2007 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure de gaz et les critères d'accréditation des organismes de certification.	
Constat de risque d'exposition au plomb	Certificat valable Du 10/10/2017 au 09/10/2022	Arrêté du 21 novembre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs des constats de risque d'exposition au plomb, des diagnostics du risque d'intoxication par le plomb des peintures ou des contrôles après travaux en présence de plomb, et les critères d'accréditation des organismes de certification.	
Etat relatif à la présence de termites dans le bâtiment mention France Métropolitaine	Certificat valable Du 09/03/2015 au 08/03/2020	Arrêté du 30 octobre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment et les critères d'accréditation des organismes de certification.	
		Date d'établissement le vendredi 24 novembre 2017	
		Marjorie ALBERT Directrice Administrative	
			
LCC 17, rue Borrel - 81100 CASTRES Tél. 05 63 73 05 13 - Fax 05 63 73 32 87 - www.qualixpert.com sarl au capital de 8000 euros - APE 7120B - RCS Castres SIRET 493 037 832 00018			



DL EXPERTISES

8 Avenue de Toulouse
31410 Saint-Sulpice sur Lèze
SIRET N° 500 964 481 00013 – APE 7120 B
Tél : 05.61.97.32.18 / 06.66.90.43.65
E-Mail : dl.expertises@laposte.net

Rapport n° :
P/0418.29/R
Date : 30/07/2019
Page : 21/21

11. Attestation d'assurance

Attestation d'assurance



Responsabilité Civile

Allianz I.A.R.D., dont le siège social est situé 1 cours Michelet CS 30051 92076 Paris La Défense Cedex, atteste que :

DL EXPERTISES
8, Avenue de Toulouse
31410 ST SULPICE SUR LEZE

Est titulaire d'un contrat Allianz Responsabilité Civile Activités de Services souscrit sous le numéro **55258217**.

Ce contrat a pour objet de :

- satisfaire aux obligations édictées par l'ordonnance n° 2005 – 655 du 8 juin 2005 et son décret d'application n° 2006 - 1114 du 5 septembre 2006, codifié aux articles R 271- 1 à R 212- 4 et L 271- 4 à L 271-6 du Code de la construction et de l'habitation, ainsi que ses textes subséquents ;
- garantir l'Assuré contre les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile professionnelle qu'il peut encourir à l'égard d'autrui du fait des activités, telles que déclarées aux Dispositions Particulières, à savoir :

DIAGNOSTIQUEUR IMMOBILIER
DIAGNOSTICS REGLEMENTAIRES LIES A LA VENTE OU LOCATION D'IMMEUBLES :

- Risque d'exposition au plomb
- Repérage amiante avant vente
- Dossier technique amiante
- Présence de termites
- Etat parasitaire
- Installation intérieure d'électricité
- Installation intérieure de gaz
- Risques naturels et technologiques
- Diagnostic de performance énergétique
- Loi Carrez
- Prêt à taux Zéro
- Repérage amiante avant travaux ou démolition

La présente attestation est valable, sous réserve du paiement des cotisations, jusqu'à la prochaine échéance annuelle soit **01/11/2019** à zéro heure.

La présente attestation n'implique qu'une présomption de garantie à la charge de l'assureur et ne peut engager celui-ci au delà des limites du contrat auquel elle se réfère. Les exceptions de garantie opposables au souscripteur le sont également aux bénéficiaires de l'indemnité (résiliation, nullité, règle proportionnelle, exclusions, déchéances...).

Toute adjonction autre que les cachet et signature du représentant de la Compagnie est réputée non écrite.

Etablie à LYON, le 18/10/2018

Pour Allianz,



Lucette GBEMENOU

Attestation Responsabilité Civile

Allianz IARD – Entreprise régie par le Code des Assurances – Société anonyme au capital de 991 967 200 euros
Siège social : 1 cours Michelet – CS 30051 – 92076 PARIS LA DEFENSE CEDEX – 542 110 291 RCS Nanterre

RCP N° 55258217 – ALLIANZ – 16 Avenue de la République – 09210 LEZAT SUR LEZE

**Amiante, Métrage (Loi Carrez), Etat parasitaire, Gaz, DPE, Electricité, Plomb, Prêt à taux zéro,
Etat des risques naturels miniers et technologiques**

Numéro de dossier : 2018-ARIES 1G - Page 21 sur 21



M. Jonathan LEBLANC
Certificat N° C1520
Amiante Plomb Terme
Electricité DPE Gaz